

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de Ruelisheim  
de la séance du 19 décembre 2024**

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures et trente minutes, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie de Ruelisheim, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :** FAIVRE Jean-Michel ; Adjoint, MONGIN Paulette ; Adjointe, NICOLOSI Nathalie, Adjointe ; SCHIRCK Damien ; Adjoint, GIRARD Francis ; Adjoint, VOGEL Maurice, VOGT Pascal, COLARD Laurence, RAMUNDI Robert, FUCHEY Françoise ; FRARE Francis, KOEGLER Sabine ; BOTTLAENDER Valérie.

**Absent(e)(s) :**

Alexia SOUBAYA.

**Excusé(e)(s) :**

**Ont donné procuration :**

Monsieur Ghislain PETERSCHMITT à Monsieur Damien SCHIRCK.

Madame Corinne SCHMUCK à Madame Paulette MONGIN.

Monsieur Mickaël NISSE à Monsieur Francis GIRARD.

**Assiste à la séance :**

LARGER Delphine, Directeur général des Services, désignée secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à la presse.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 novembre 2024,
2. Autorisations budgétaires,
3. Demande de subvention au titre de l'ITI-FERDER (Investissement Territorial Intégré),
4. Participation au GAS du Haut-Rhin,
5. Subvention exceptionnelle,
6. Compte-Rendu des décisions par le Maire suivant les délégations consenties par le Conseil Municipal,
7. Intervention des Délégués Communautaires,
8. Divers.

*Monsieur le Maire communique différentes informations aux membres du Conseil Municipal à savoir :*

- *Les remerciements des époux RAMUNDI pour l'invitation à la fête des aînés,*
- *Les remerciements des époux SOSNOWSKI pour les bons « cadeaux » et les cartes de Noël du Comité des Jeunes.*
- *Les remerciements de Madame CARABIN pour le bon « cadeaux » et les cartes de Noël du Comité des Jeunes.*
- *Les remerciements de Madame MOREL pour le bon « cadeaux » et les cartes de Noël du Comité des Jeunes.*
  
- **AGENDA :**

Ci-joint, le calendrier des manifestations à venir. A retenir :

- *Samedi 11 janvier 2025 - les vœux de la mairie place de l'église*
- *Dimanche 02 février 2025 : cérémonie du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération*

**POINT 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 novembre 2024,**

Monsieur le Maire Présente le procès-verbal de ladite séance en redonnant lecture de l'ordre du jour. Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux.

*Monsieur VOGEL signale que les propos relatifs à la rivière de haute alsace ont été inscrits dans le cadre « Dollerbaechlein ». Ce sera corrigé.*

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**POINT 2 : Autorisations budgétaires**

Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la collectivité territoriale, peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette.

Il est à préciser que ce calcul du quart s'effectue par chapitre et non globalement.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose les autorisations budgétaires suivantes en fonction du montant maximum autorisé de 25% par chapitre :

**Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles :  $142\ 000.00 * 0.25 = 35\ 500.00$  € (montant maximum)**

Autorisation budgétaire sur les articles suivants :

Article 203 : 12 000.00 €

Article 2051 : logiciels : 10 000.00 €

**Total : 22 000.00 €**

**Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :  $573\ 052.58 * 0.25 = 143\ 263.14$  € (montant maximum)**

Autorisations budgétaires sur les articles suivants :

2131 : bâtiments publics : 20 000.00 € (au cas où)

2152 : 10 000.00 € (travaux sur éclairage public)

2157 : 5 000.00 € (achat de conteneurs de stockage et outillage technique)

2158 : 5 000.00 € (au cas où)

2183 : 5 000.00 € achat de matériel informatique à l'atelier- et vidéoprojecteur mairie)

**Total : 45 000.00 €**

**Chapitre 23 : Immobilisations en cours :  $1\ 585\ 00.00 * 0.25 = 396\ 250.00$  € (montant maximum)**

Autorisations budgétaires sur les articles suivants :

231 : néant.

**Soit un total de : 67 000.00 €**

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,**

- ▀ **Vote** ces autorisations budgétaires dans la limite du quart par chapitre,
- ▀ **Dit** que ces autorisations budgétaires seront reprises au Budget 2025.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité  
**17 voix POUR/18.**

**POINT 3. Demande de subvention au titre de l'ITI-FEDER (Investissement Territorial Intégré)**

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation au complexe sportif qui comprends le réaménagement complet des vestiaires-sanitaires et hall d'entrée ainsi que la reprise complète des aménagements extérieurs avec accès PMR.

L'objectif étant d'apporter une plus grande fonctionnalité de ce bâtiment, d'améliorer les conditions d'accueil du public et de le rendre plus attractif, étant précisé que ce bâtiment accueille non seulement des manifestations sportives, mais également des événements culturels, associatifs, les écoles etc...

Ce projet a été chiffré par le bureau d'études ARPEN à 351 420.00 € HT et Monsieur le Maire explique qu'une subvention au titre de l'ITI-FEDER est susceptible de nous être accordée.

Aussi, il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de l'ITI-FEDER selon le plan de financement suivant :

**DEPENSES :**

Estimation du marché : 351 420.00 € HT

**RECETTES :**

ITI-FEDER : 175 710.00 € HT

Participation commune : 175 710.00 € HT.

**Après en avoir délibéré,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- ▣ Accepte de solliciter une subvention au titre de l'ITI-FEDER pour ce projet chiffré à 351 420.00 € HT et selon le plan de financement ci-dessus,
- ▣ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer la demande de subvention sur la plateforme SYNERGIE,
- ▣ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité  
17 voix POUR/18.

**POINT 4. Participation au GAS du Haut-Rhin**

Monsieur le Maire rend compte des débats récents de l'Assemblée générale du Groupement d'Actions Sociales (GAS) qui se sont déroulés à la M.J.C. de Bollwiller. Il précise que ce groupement est un genre de « Comité d'Entreprise » au profit des petites Communes du Département.

L'assemblée des délégués du G.A.S a décidé de maintenir la « subvention aux œuvres sociales GAS 68 » pour 2025.

La cotisation annuelle individuelle à payer par les agents est maintenue à 35 €, et la subvention à verser par la collectivité employeur s'élève à 90 € par agent en activité.

### **Le Conseil Municipal, après délibération**

- ▣ **Approuve** les propositions
- ▣ **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2025

Détails du vote : approuvé à l'unanimité  
**17 voix POUR/ 18.**

### **POINT 5. Subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la fête des aînés qui se déroulera le dimanche 15/12/2024 à Ruelisheim et organisé par le Club Pass'Temps, une animation musicale est prévue par le groupe SLG Music Groupe.

Aussi, Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 650.00 € au Club Pass'Temps en guise de participation financière à cette journée festive en faveur des seniors (prise en compte de l'animation musicale, du nappage et des petits gâteaux de Noël).

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ▣ **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser cette subvention exceptionnelle au Club Pass'Temps.
- ▣ **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2024- article 65748.

Détails du vote : approuvé à l'unanimité  
**16 voix POUR – 1 ABSTENTION sur 18.**

### **POINT 6. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties par le Conseil Municipal**

- ▣ Concessions dans les cimetières :  
./.
- ▣ Droit de préemption urbain  
./.

**POINT 7. Interventions des Délégués Communautaires**

M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis MONGIN Paulette (suppléante)	La dernière réunion M2A a porté sur 62 points. Le point essentiel est une motion sur le projet de l'Etat (baisse de 2 points sur la FCTVA reversée aux communes, les dotations incertaines de l'Etat pour 2025...).
SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN : - VOGEL Maurice - FRARE Francis - VOGT Pascal - NISSELIÉ Michaël	Le comité syndical s'est réuni le 10/12/2024. Un panneau sera offert à chaque commune, charge à la commune de l'installer. Le panneau sera mis en place près du pont de l'Auberge. La cotisation est stable mais elle va augmenter car elle est calculée en fonction du nombre d'habitants (nous sommes passés à 2 517 habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2025). Une étude pour la mise à jour du fonctionnement hydraulique sur le cours d'eau est prévue. Elle sera financée à 80 %.
SYNDICAT DES RIVIERES DE HAUTE ALSACE : - DUSSOURD Francis, - VOGEL Maurice.	Les travaux de la digue sont achevés. Tout s'est bien passé. M2A a financé une partie des travaux.
SYNDICAT DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNALES : - DUSSOURD Francis, - FRARE Francis	

**POINT 8. Divers**

▀ **Caserne CPI- Analyse des offres**

*Monsieur le Maire présente les offres du CPI, après négociation avec les candidats.*

*2 lots ont été déclarés infructueux et sans suite : (lot électricité – prix au-dessus de l'estimation et lot gros œuvre – l'étude de sol n'est pas bonne et nécessite des fondations plus solides).*

*Le bureau d'études KOESSLER a estimé le marché à 732 400 € ht et après ouverture des plis, on arrive à 694 332.28 € ht.*

*Si l'on ajoute une estimation de 60 000.00 € (plus-value pour le lot 2 avec les fondations) et de 5 000.00 € (plus-value sur le lot électricité), on arriverait à 759 332.28 € ht.*

*Cela dépasserait l'estimation de 27 000.00 € ht environ.*

*Les deux lots (lot électricité et lot gros-œuvre ont été relancés) les offres sont attendues le 23/01/2025.*

*Nous verrons quel sera le coût total de ces travaux à ce moment là et une délibération sera nécessaire pour attribuer le marché si ledit coût reste acceptable, comparé à l'estimation des 732 400 € ht du départ.*

*Un conseil pourrait avoir lieu le 30/01/2025. A confirmer.*

### ▀ **Complexe sportif – analyse des offres**

*Les offres nous sont parvenues par le cabinet ARPEN.*

*L'estimation était de 351 400 € ht et les offres atteignent 470 000.00 € ht.*

*La aussi, un énorme surcoût. Plusieurs lots sont en dépassement, notamment le lot « aménagements extérieurs » dont les prix sont au double de l'estimation.*

*Monsieur NISSLÉ, cabinet ARPEN, vient nous proposer l'analyse des offres demain à 10h00.*

*Nous essaierons de comprendre ce qui explique ces surcoûts.*

*Plusieurs lots seront peut-être à relancer début janvier.*

*Ce qui suppose un décalage du démarrage des travaux prévus le 1<sup>er</sup> mars, le temps des procédures administratives.*

*Tout ceci sera confirmé demain et aura des incidences sur les dates des conseils municipaux de début d'année.*

### ▀ **Construction du futur périscolaire**

*Monsieur le Maire fait part du projet périscolaire. Une réunion avec M2A a eu lieu le 12/12/2024.*

*M2A soutient notre projet car les cuisines ne sont plus aux normes.*

*Le terrain de 14.82 ares rue de l'église convient pour proposer une nouvelle structure regroupant les enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Cela permettrait à terme de récupérer des salles de classes en cas de besoin.*

*Le coût des travaux est estimé à 3 millions dont 20% à la charge de la commune, soit 600 000.00 € de participation communale (si la commune utilise ces locaux uniquement pour du périscolaire).*

*M2A nous explique que le coût du terrain (350 000.00 €) pourra être déduit de ces 600 000.00 € au moment des travaux.*

*Le Plan Pluriannuel des Investissements M2A est bouclé jusqu'en 2027, nous serons donc programmés sur le prochain PPI à partir de 2028.*

▀ **Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération :**

Dimanche 02/02/2025.

*Monsieur FAIVRE explique que les invitations sont parties cette semaine -réponses des participants attendues pour la mi-janvier.*

*Les personnes nées avant 1945 jusqu'en 1945 seront également invitées. Il faudra prévoir des places assises pour ces personnes d'un certain âge.*

*Les bleuets ont été commandés et sont livrés.*

*Les tombes des soldats morts pendant les combats seront décorées par des fleurs.*

*Une exposition aura lieu du vendredi au dimanche. Ce sera une exposition originale avec des vitrines, des mannequins, des vidéos et de l'audio. Elle portera plus particulièrement sur ce qui s'est passé à Ruelisheim.*

*Une communication sera mise en place - muppys, flyers, bâches...*

*Une prochaine réunion aura lieu le 06/01 puis le 07/01 (Mme MONGIN et le comité des jeunes). Et une prochaine réunion aura lieu le lundi 20/01/2024 à 19h30, avec toutes les personnes intéressées par cette cérémonie.*

*Il faudra prévoir de la sono pour le chant.*

*Enfin Mme NICOLOSI a proposé que tous les habitants du village allument une bougie à leur fenêtre le samedi soir (01/02) en signe de solidarité à cette commémoration.*

*Ce sera rappelé dans les flyers.*

*Monsieur GIRARD précise que le traiteur a été choisi pour 2 plats chauds + apéro dinatoire.*

*Il proposera 2 personnes pour le service des plats chauds.*

*Il faudra prévoir des personnes pour le service des boissons.*

*Monsieur FAIVRE termine en précisant qu'il s'agit d'une commémoration importante et qu'il faut que tout soit bien carré, bien préparé.*

▀ **Planning 2025 des CM et CR :**

*Monsieur le Maire propose le planning des commissions réunies et conseils municipaux pour 2025, en précisant que certaines dates sont susceptibles d'être modifiées en fonctions de l'évolution de certains dossiers.*

CM : jeudi 16 janvier 2025

CM : jeudi 30 janvier 2025.

CR : Jeudi 27 Février 2025



CM : Jeudi 27 Mars 2025

CR : Jeudi 24 Avril 2025

CM : Jeudi 22 Mai 2025

CR : Jeudi 26 Juin 2025

CM : jeudi 10 Juillet 2025

CM : Jeudi 18 Septembre 2025

CR : Jeudi 16 Octobre 2025

CM : Jeudi 20 Novembre 2025

CR : Jeudi 11 Décembre 2025

▀ **Vœux du 11/01/2025 :**

*Monsieur GIRARD rappelle les vœux du 11/01/2025.*

*Galettes - viennoises- cidre sont prévus à la maison des associations.*

*Un spectacle extérieur (bulles de savons géantes) sera d'abord proposé à l'extérieur.*

*Il faudra assurer le service.*

*Il remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui seront là pour aider.*

▀ **Fête des aînés :**

*Mme MONGIN remercie la commission et le comité des jeunes pour leur participation à cette fête des aînés ainsi que toutes les personnes bénévoles qui ont œuvré ce jour-là.*

*Elle remercie les élus.*

*Elle remercie les aînés qui sont venus partager un beau moment convivial. Ceux qui sont venus étaient ravis.*

*Tous les retours de cette fête ont été positifs.*

*Monsieur le maire se joint à Mme MONGIN et remercie tous ceux qui ont donné de leur temps ce week-end-là.*

Levée de séance à 20 h 40.

**Tableau des signatures**  
**pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Ruelisheim**  
**de la séance du 19 décembre 2024**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 21 novembre 2024,
2. Autorisations budgétaires,
3. Demande de subvention au titre de l'ITI-FERDER (Investissement Territorial Intégré),
4. Participation au GAS du Haut-Rhin,
5. Subvention exceptionnelle,
6. Compte-Rendu des décisions par le Maire suivant les délégations consenties par le Conseil Municipal,
7. Intervention des Délégués Communautaires,
8. Divers.

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
DUSSOURD Francis	Maire		
FAIVRE Jean-Michel	1 <sup>er</sup> Adjoint		
MONGIN Paulette	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHIRCK Damien	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
NICOLOSI Nathalie	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
GIRARD Francis	5 <sup>ème</sup> Adjoint		
VOGEL Maurice	Conseiller municipal		
KOEGLER Sabine	Conseillère municipale		
SCHMUCK Corinne	Conseillère municipale	A donné procuration à Paulette MONGIN	
FRARE Francis	Conseiller municipal		
VOGT Pascal	Conseiller municipal		
RAMUNDI Robert	Conseiller municipal		
COLARD Laurence	Conseillère municipale		
FUCHEY Françoise	Conseillère municipale		
PETERSCHMITT Ghislain	Conseiller municipal	A donné procuration à Damien SCHIRCK	
BOTTLAENDER Valérie	Conseillère municipale		
NISSLÉ Michaël	Conseiller municipal	A donné procuration à Francis GIRARD	
SOUBAYA Alexia	Conseillère municipale	Absente	